

Newsletter CSEE Innovation Avril 2026 - ATALANTE

La « réorchestration » d'Atalante : Derrière ce terme se cache un projet de densification du site aux conséquences multiples. Nous avons voté contre et détaillons notre analyse, notamment sur le sujet critique de la restauration.

« Réorchestration » d'Atalante : une densification maltraitante

Un projet mal engagé, et des alertes ignorées

Dès le départ, ce projet a été présenté comme fortement contraint, avec peu de marges de manœuvre. La consultation des salariés et de leurs représentants a semblé être une formalité plutôt qu'une véritable prise en considération. Cette approche est d'autant plus préoccupante que de nombreux signaux d'alarme ont été émis : Le rapport de l'expert Technologia, mandaté par le CSEE, a mis en lumière de graves dysfonctionnements et une forte inquiétude des salariés; L'Inspection du Travail, saisie du dossier, a adressé un courrier très ferme à la direction, lui rappelant ses obligations légales en matière de prévention des risques, d'adaptation du travail à l'Homme et de respect du dialogue social. **Pour la CFDT, ces éléments objectifs confirment que le projet, en l'état, n'est pas acceptable.**

Des points de tension majeurs pour votre quotidien

L'arrivée de près de 200 personnes supplémentaires sur un site déjà sous tension va inévitablement aggraver des problèmes que vous vivez chaque jour : **Le restaurant d'entreprise** : Déjà saturé, avec des temps d'attente qui s'allongent et des conditions de travail intenable pour les salariés du prestataire Sodexo. L'augmentation du nombre de convives sans agrandissement des cuisines et des espaces de stockage est irresponsable. **Le parking** : Régulièrement complet aux heures de pointe, forçant certains d'entre vous à repartir en télétravail. La direction minimise le problème en se basant sur des taux d'occupation moyens, mais la réalité des pics de fréquentation est tout autre. **Les espaces de travail** : L'environnement dynamique (« flex office ») montre déjà ses limites avec des nuisances sonores, des difficultés de concentration et un manque de bulles ou de salles de réunion. Augmenter le taux de partage des postes ne fera qu'amplifier ces difficultés.

Notre vote sur la restauration : une abstention pour plus d'efficacité La CFDT partage totalement le constat alarmant sur la situation du restaurant.

C'est un sujet que nous portons depuis des mois. Cependant, nous nous sommes abstenus sur la résolution présentée par d'autres organisations syndicales, et ce pour une raison stratégique et de rigueur. **Pourquoi cette abstention ? La résolution proposée mélangeait deux choses** : l'avis du CSEE sur le projet immobilier (son rôle légal) et la gestion opérationnelle de la restauration, qui relève d'une autre instance, le CNR (Comité National de Restauration). **Notre position : Pour la CFDT, il est crucial de respecter les périmètres de chaque instance pour que nos actions soient efficaces.** En mélangeant les sujets, la résolution affaiblissait la portée juridique de l'avis du CSEE. Nous avons donc préféré voter un avis négatif solide sur le projet Atalante dans son ensemble, tout en nous engageant à porter le dossier de la restauration

avec force devant l'instance compétente, le CNR, qui est la seule à pouvoir débloquer les budgets nécessaires aux travaux. Cette démarche illustre notre méthode : agir au bon endroit, avec les bons arguments, pour obtenir des résultats concrets pour les salariés, plutôt que de se contenter d'une posture. **La CFDT reste donc pleinement mobilisée. Nous continuerons à exiger de la direction qu'elle revoie en profondeur son projet pour garantir à chacun des conditions de travail dignes et sûres sur le site d'Atalante.**

Derrière ce terme choisi par la direction se cache une réalité simple : la densification de notre site Rennais pour accueillir 186 salariés supplémentaires venant de petits sites qui ferment (Malakoff, Rue de Bray). **Si la CFDT n'est pas opposée par principe au regroupement des équipes, nous ne pouvons accepter que cela se fasse en dégradant les conditions de travail** de tous. C'est pourquoi, après une étude rigoureuse du dossier et des débats en séance, nous avons voté un avis négatif sur ce projet.

Notre engagement, c'est d'agir pour vous

Vous aurez constaté la ligne directrice qui anime vos élus CFDT : une approche responsable, fondée sur l'analyse rigoureuse des dossiers et une volonté constante de défendre concrètement vos intérêts.

Pour nous, le dialogue social n'est pas une fin en soi, mais un moyen d'obtenir des avancées réelles pour les salariés. Être constructif, c'est savoir soutenir des projets quand ils sont bons pour l'entreprise et pour ses équipes ; être exigeant, c'est savoir s'y opposer fermement quand ils menacent vos conditions de travail, votre santé ou vos emplois. Cette volonté de nous investir là où les enjeux sont importants s'illustre parfaitement par un événement qui a marqué ce CSEE.

La présidence de la commission PEEM : quand la CFDT prend ses responsabilités

La PEEM (Commission Projets, Économie et Évolution des Marchés) est une instance essentielle. C'est elle qui est chargée d'analyser en profondeur les données économiques et financières de la division, permettant ainsi aux élus d'anticiper les transformations et de défendre l'emploi.

Or, cette commission était en sommeil depuis décembre 2023, faute de président pour organiser et piloter ses travaux. Pendant plus d'un an, le CSEE a été privé de son éclairage, alors même que les projets de réorganisation se multipliaient.

Face à cette situation et au manque de volontaires des autres organisations syndicales, la CFDT est une nouvelle fois celle qui assume les responsabilités en prenant une charge supplémentaire ; Notre élu, Jacky Forestier, a été désigné Président de cette commission. Il s'engage à la remettre en ordre de marche pour que le CSEE dispose enfin des analyses nécessaires à la défense de vos intérêts.

Cet engagement majeur, qui contraste avec la posture d'autres organisations, n'est pas un hasard. Il reflète notre conception du syndicalisme: être utiles et efficaces.

Au sein du CSEE Innovation, la CFDT porte l'essentiel de l'effort :

- **Secrétariat du CSEE**
- **Présidence de la commission Activités Sociales et Culturelles (ASC)**
- **Présidence de la commission Emploi et Formation** **Présidence de la commission Égalité Professionnelle**
- **Présidence de la commission Handicap**
- **Présidence de la commission Restauration**
- **Rapporteurs des CSSCT** (Commissions Santé, Sécurité et Conditions de Travail)

Être élus, pour la CFDT, ce n'est pas seulement siéger : c'est agir, s'investir et vous rendre des comptes. C'est le sens de notre engagement à vos côtés.

Suivez-nous sur les réseaux !

Bluesky [S3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES](#)

Facebook [S3C Télécoms prestataires IDF](#)

insta [s3ctelecomsprestatairesidf](#)

Linkedin [S3C Télécoms Prestataires IDF](#)

Threads [s3ctelecomsprestatairesidf](#)

Tiktok [S3CTélécomsPrestatairesIDF](#)